

voix de traverses

50

Mai
2022

Bulletin d'information

édito ...

Depuis le 24 février, j'ai découvert dans les médias que 1 200 kilomètres seulement séparent Strasbourg de l'Ukraine.

Les Ukrainiens nous ressemblent, ils allaient au travail, au théâtre, se promenaient dans des parcs, écoutaient de la musique, faisaient du sport.

Désormais, les écrans et les journaux dépeignent leurs villes ravagées et des vies fracassées. Ces images ont un pouvoir projectif fort. Marioupol était-elle si différente de Strasbourg ?

- 3 La responsabilité de l'État dans la mort de Mariam est noyée.
- 6 La protection temporaire pour les ressortissants ukrainiens
- 9 Aider à se raconter ...
- 10 Théâtre et marionnettes ...
- 14 Témoignages d'élèves des cours de français
- 16 Sortie au Champ du Feu
- 18 Atelier cuisine : un après-midi délicieux !

L'Europe a déclenché la procédure de protection temporaire et la France déploie des moyens inédits, en un temps record, pour garantir l'accueil des réfugiés ukrainiens. Une plateforme de l'État permet de recenser les offres d'hébergement ou les dons, d'organiser la solidarité pour un accueil digne.

Alep et Damas semblent si exotiques, si différentes de Marioupol. Un peu comme Kaboul, Kandahar, ou encore Erbil au Kurdistan irakien, des villes indiscutablement étrangères.

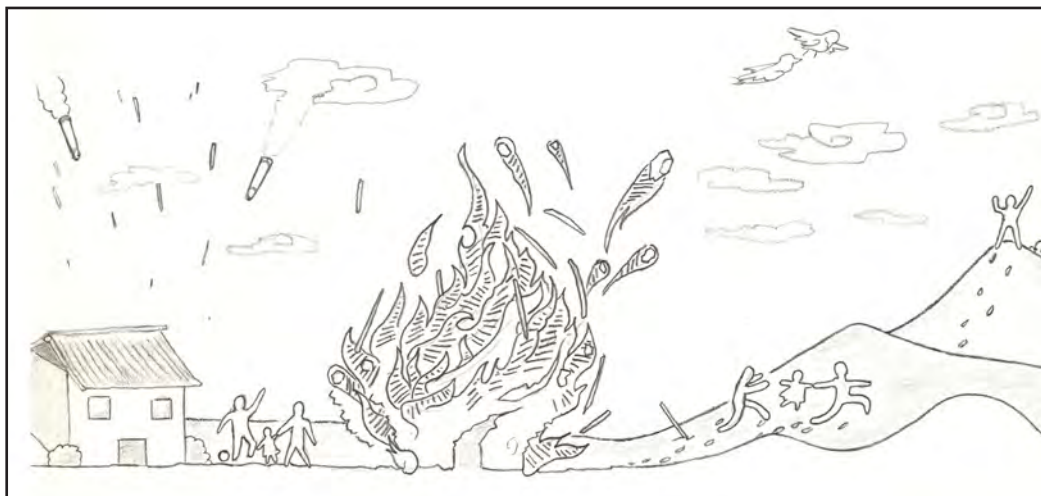
Pourtant les populations de ces pays partagent avec l'Ukraine une expérience terrifiante, celle de la guerre, avec ses destructions et ses exactions, le danger de mort qui jettent des civils sur les routes de l'exil.

Alors pourquoi la France n'est-elle pas en capacité de déployer les mêmes efforts d'accueil des réfugiés, d'où qu'ils viennent ? Pourquoi la France cherche-t-elle à fermer ses

frontières aux réfugiés, en dépit de ses engagements ?

Deux articles de ce numéro de Voix de Traverses décrivent cette contradiction. Camille L. explique le grand «oui» et le petit «mais» de la France aux réfugiés d'Ukraine, Blandine Fabre défend la cause de Mariam, noyée avec vingt-six autres demandeurs d'asile en tentant de traverser la Manche en novembre dernier.

À CASAS, nous ne sommes pas directement confrontés à la situation calaisienne ou à l'accompagnement de réfugiés ukrainiens. Les personnes que nous recevons ont vécu des violences dans leur pays d'origine, puis la route dangereuse de l'exil et le passage épineux des frontières, avant de se perdre dans les arcanes du droit d'asile. L'accompagnement juridique que nous leur offrons est primordial, et ce petit journal en témoigne, mais CASAS sait également que l'accompagnement humain ne peut être négligé.



Dessin de Yilmaz SAHIN

Vous lirez comment l'équipe de CASAS s'efforce de réouvrir le champ des possibles aux personnes accompagnées. Apprendre le français, s'enrichir des cultures de chacun, incarner un personnage au théâtre ou jouer un conte avec des marionnettes, inventer une histoire, cuisiner, faire de la luge : n'allez pas croire que ces

actions proposées par CASAS sont secondaires. Survivre à l'exil ne suffit pas : il s'agit également de vivre. C'est de cet élan que témoigne aussi notre cinquantième numéro de Voix de Traverses.

Anne Marquis
Présidente

La responsabilité de l'État dans la mort de Mariam est noyée.

Il y a quelque temps, alors que Blandine, encore salariée à CASAS, faisait part de son désarroi concernant la situation dans le nord de la France, nous lui avons proposé d'écrire à ce sujet. Poursuivant aujourd'hui ses études, elle l'a fait à l'occasion d'un exercice de plaidoirie, et nous livre ce témoignage.



Dessin de Yilmaz SAHIN

Elle est seule. Mariam a 24 ans, elle est fiancée, elle veut se lover dans les bras de son amoureux. Elle est kurde du Nord de l'Irak. Elle a traversé la moitié du globe et plusieurs mers avant d'atteindre le bord de la Manche.

Elle a essayé une fois, puis deux et trois fois, elle a essayé encore, de faire

valoir son droit au respect de sa vie privée et familiale. Elle a montré patte blanche, a voulu respecter les règles du jeu des États-nations, elle a demandé des papiers pour rejoindre son fiancé qui s'est abrité au Royaume-Uni contre des persécutions faites aux kurdes par l'État d'Irak.

Mariam ne l'a même pas prévenu qu'elle tentait la traversée. Elle ne lui dira pas quand le bateau se mettra à couler ; quand les secours n'arriveront pas, elle ne lui dira pas qu'elle va mourir. Elle est seule, quand l'eau froide pénètre ses poumons, l'étouffe, quand son souffle s'éteint.

Elle, comme tant d'autres, comme 26 autres ce 24 novembre 2021, meurent dans le silence et dans l'ignorance. 27 ce 24 novembre mais combien avant, et surtout, combien vont devoir encore mourir dans le Sahara, en Libye, en Méditerranée, dans les Alpes ou les Pyrénées, combien meurent en voulant sauver leur vie ?

Tellement... tellement... que la surdit   s'est empar  e de nous. Une surdit   aussi froide et d  vastatrice que la lame des vagues embarquant des milliers de vies humaines.

Enferm  e dans un pays, enferm  e dans l'enfer de la guerre, enferm  e entre des fronti  res, Mariam a voulu s'  chapper. Elle a travers   la terre, mais son voyage s'est achev   en plein milieu de la mer.

N'aurait-elle pu patienter davantage sur les bords de la Manche...pour traverser dans de meilleures conditions ? N'aurait-elle pu se pr  server de ce danger, si elle n'  tait expos  e et vuln  rable aux demandes de « services » en   change d'une aide jamais concr  tis  e ? Si elle n'avait d   se confronter    l'accueil dans le nord de la France ?

L'accueil, cette politique de non-point de fixation ? Lorsque la peur de l'invasion s'empare des

autorit  s, les ordres deviennent pervers.

Lac  ration des tentes. Non, monsieur le ministre, vous ne pouvez nier les faits, document  s chaque semaine. Lacrymog  ne dans la nourriture. Sacs de couchage vol  s, photos d  chir  es, chaussures retir  es, acc  s aux douches limit  , bulldozers rasant les cabanons,    peine construits, aussit  t broy  s.

Une machine de guerre contre nos cousins, nos tantes, nos grands-parents, nos b  b  s, tous ceux qui cherchent, tout simplement, la paix, un lieu o   construire un foyer digne.

Les rappels des juridictions administratives contre les d  cisions pr  fectorales ne suffisent plus    encadrer l'horreur – l'indignit     rig  e en norme, l'indignit   comme rempart    la peur du grand remplacement, l'humanit   perdue dans les d  rives d'un Etat qui se victimise, d'  tats qui fuient leur responsabilit  , qui n'assument pas l'existence et le co  t des fronti  res.

Se disputer pour des poissons et ne pas r  gler la question du passage des   tres humains. Faire le jeu du trafic d'  tres humains. Voil   l'  tat des n  gociations entre la France et le Royaume-Uni !

Atteinte    la vie, mise en danger d'autrui, traitements inhumains ou d  gradants.

On en est l   ! et non, monsieur le ministre, vous ne pouvez le nier : les droits sont bafou  s aux fronti  res au quotidien !

Et pourquoi ? parce que se lib  rer des

frontières, s'exiler, c'est mal vu. Que dis-je, c'est mal vu ? C'est un crime, et quel crime abominable ! Un crime commis contre l'ordre public international, contre ces frontières tracées au gré des guerres et des conventions.

Mais pourtant, quand d'autres les traversent, on parle d'héroïsme, d'élans civilisateurs, d'aventuriers ouverts d'esprit et débrouillards !

Mais pourtant, être colonisateur ou colonisé, n'est-ce pas la même quête d'émancipation ? Erasmus pour les uns, Emmaüs pour les autres, du nord au sud, les règles du jeu changent. Selon que vous serez blanc ou noir, les jugements de cour vous rendront expatriés adulés ou migrants éhontés.

Mais pourtant, l'ordre public international, ce sont aussi les conventions protectrices des droits humains ! Qui commet un crime, entre celle qui demande leur application et ceux qui invoquent les frontières ?

Retournons en arrière, quelques instants.

1945, Charte de San Francisco : « Résolus à préserver les générations futures du fléau de guerre qui deux fois en l'espace d'une vie humaine a infligé à l'humanité d'indicibles souffrances, proclamons notre foi dans les droits fondamentaux, dans la dignité et la valeur de la personne humaine. »

Dois-je rappeler les raisons d'être de cette déclaration ? Dois-je rappeler que la haine d'une religion ou d'un peuple érigé en bouc-émissaire ôte la part d'humanité que chacun porte en soi ?

Qu'être musulman ou noir aujourd'hui, pas plus qu'être juif hier, n'autorise à se voir réifier, à se voir infliger des traitements inhumains et dégradants, à se voir voler nos vies ?

Continuons :

1948, Déclaration universelle des droits de l'homme, article 13 : « toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien ».

1951, Convention de Genève, article 1A2 : « toute personne fuyant des persécutions peut prétendre à une protection internationale. »

1954, Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme, article 2 : droit à la vie ; article 3 : prohibition des tortures et traitements inhumains ou dégradants.

Alors je vous le redemande : qui est le criminel, celui qui franchit des frontières ou celui qui confisque les objets personnels, qui détruit l'intimité et ôte l'espoir qu'il reste dans le cœur des victimes fuyant les persécutions et l'insécurité généralisée ? Entre Mariam et la politique de non-point de fixation ?

Comment ne pas se prononcer sur la responsabilité de l'État, qui au lieu de protéger Mariam, protège sa frontière, se rend complice des trafiquants d'êtres humains, crée lui-même les conditions de guerre provoquant l'exil, et lamine les actions d'accueil ?

Nous sommes en état d'urgence. Oui. Il y a urgence : le droit a perdu son champ, Mariam est morte dans l'océan de nos hantises. On se noie dans les

discours et entre les falaises de Calais et Douvres, en pleine Manche.

Mais cette Manche-là, on a beau tirer dessus, crier au secours, appeler à l'aide, personne ne lève le moindre petit doigt, par peur qu'on nous vole le bras.

Souvenez-vous de Victor Hugo, du voleur à qui le prêtre offre ses chandeliers, à lui qui n'a rien, lui le prêtre qui a assez. Il n'a pas tout, personne n'a tout, Elon Musk nous le rappelle chaque jour, on peut toujours avoir plus.

Mais la France, la Grande-Bretagne, ont assez et peuvent bien cesser de guerroyer pour un paquet de personnes entassées dans des bateaux de survie – de surmort. Chaque jour nous ancre plus dans le gore, on en a la tête qui tourne, même les bénévoles perdent

pied et coulent. Connaissez-vous leur colère face à la politique de non-fixation ?

On nous a parlé, au passé, des tranchées, de la stupidité d'envoyer de la chair à canon pour la fierté des patries, des chambres à gaz et des conventions qui ont suivi.

Mais ce n'est pas fini, ces inepties et barbaries !

Il est temps d'agir en faveur de la protection des êtres humains – peut-être alors la prochaine Mariam ne prendra pas ce bateau de surmort. Pour la vie de Mariam, prononçons la responsabilité de la France dans sa mort.

Blondine Fabre

La protection temporaire pour les ressortissants ukrainiens

24 février 2022 : une date que le monde entier n'est pas prêt d'oublier. Poutine envahit de nouveau (n'oublions pas la Crimée en 2014) l'Ukraine. Depuis cette date, ce ne sont pas moins de 4 millions de réfugiés qui ont fui le pays selon les derniers chiffres du HCR (au 30 mars 2022), en grande majorité des femmes et des enfants (la mobilisation générale pour les hommes étant décrétée en Ukraine), principalement en Pologne (plus de la moitié des réfugiés).¹

Contretouteattente, l'Union européenne a réagi et a réagi vite : le Conseil de l'UE, dans une décision du 4 mars 2022, a officiellement activé la directive 2001/55/CE prévoyant une protection temporaire, et ce pour la première

fois depuis son entrée en vigueur en 2001, en « constatant l'existence d'un afflux massif de personnes déplacées en provenance d'Ukraine [...] et ayant pour effet d'introduire une protection temporaire. »²

1. **Le Parisien avec AFP** : <https://www.leparisien.fr/international/le-nombre-de-refugies-ukrainiens-a-franchi-la-barre-des-4-millions-30-03-2022-3KZ6I3T3YRFDHF55GYPFNBOKI.php>

2. **Décision d'exécution (UE) 2022/382 du Conseil du 4 mars 2022** : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32022D0382#:~:text=La%20pr%C3%A9sente%20d%C3%A9cision%20vise%20%C3%A0,a%20commenc%C3%A9%20%C3%A0%20cette%20date.>

Celle-ci vise : les ressortissants ukrainiens résidant en Ukraine avant le 24 février 2022 et déplacées à cette même date ou après, mais également les apatrides et bénéficiaires d'une protection internationale (ou d'une protection équivalente en Ukraine) avant le 24 février 2022. Les conjoints, partenaires non mariés engagés dans une relation stable, enfants mineurs célibataires, ainsi que « d'autres parents proches qui vivaient au sein de l'unité familiale » au moment du déclenchement du conflit et qui dépendaient « entièrement ou principalement » du bénéficiaire de la protection temporaire, doivent également bénéficier de cette même protection au titre de l'unité de famille.

La protection temporaire est également reconnue aux ressortissants de pays tiers à l'Ukraine qui vivaient sur le territoire ukrainien avant le 24 février 2022 avec un titre de séjour permanent et en cours de validité, si ceux-ci « ne sont pas en mesure de rentrer dans leur pays ou leur région dans des conditions sûres et durables. » Cette procédure peut aussi être appliquée pour d'autres personnes possédant tout autre type de titre de séjour (libre choix des États membres sur ce point). La Commission européenne a émis des lignes directrices pour aider les États membres à apprécier les conditions de sûreté et de durabilité du retour dans le pays d'origine.³

Outre l'assurance d'une protection

physique, les bénéficiaires de la protection temporaire se voient octroyer un droit au séjour – un récépissé de 6 mois renouvelable automatiquement pendant toute la durée de validité de la décision du Conseil – mais également un accès à un hébergement et un accompagnement social. Ils touchent l'Allocation pour demandeur d'asile (ADA) selon leur âge et leurs ressources, et ont accès au travail. L'accès à l'assurance maladie est garanti sans délai de présence sur le territoire.

Concrètement à Strasbourg : les Ukrainiens qui arrivent sont orientés vers la salle de la Bourse où un accueil spécifique est en place. Y sont présents, l'Association Foyer-Notre-Dame pour le suivi social entre autres, des agents de la Préfecture pour décider de l'octroi de la protection temporaire, ainsi que la Croix-Rouge pour les questions médicales (problèmes de santé, soutien psychologique...), ou encore des interprètes.

Une demande d'asile est toujours possible et les droits associés à la protection temporaire sont toujours actifs le temps de l'instruction de cette demande. Si l'asile est refusé (on a du mal à imaginer comment), le requérant bénéficie toujours de la protection temporaire tant qu'elle est en vigueur. Pour l'instant, nous n'avons aucun retour ni de l'OFPPA, ni de la CNDA sur des demandes d'asile déposées par des ressortissants ukrainiens.

3. Pour plus d'informations : Communication de la Commission européenne, 2022/C 126 I/01 du 21 mars 2022 <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=OJ:C:2022:126I:FULL&from=EN>

Cela fait penser de près ou de loin à la situation des Afghans au moment de la prise de pouvoir des talibans : les institutions en charge de juger des demandes d'asile avaient tardé à se positionner et lorsqu'elles l'ont fait, les protections internationales ont été octroyées avec parcimonie et au cas par cas, prenant bien le soin de ne pas créer une jurisprudence générale ; autrement dit, il n'y avait pas de protection subsidiaire automatique pour les Afghans.

Cependant, l'administration française, pourtant grande défenderesse de l'humanité, laisse timidement entrevoir ses limites. Nous avons en effet été plusieurs fois sollicités à Casas par des personnes à qui l'on refuse le bénéfice de la protection temporaire.

Citons quelques exemples : une femme arménienne venue en France avec son fils mineur arméno-ukrainien, qui a laissé derrière elle ses deux enfants majeurs en Ukraine pour combattre. Elle vivait en Ukraine depuis 30 ans et était titulaire d'un titre de séjour permanent, y travaillait depuis 20 ans, était mariée avec un Ukrainien (malheureusement décédé il y a quelques années) avec lequel elle a donc eu trois enfants. La famille a été réorientée vers la demande d'asile.

Pourquoi cela pose problème ?

La famille n'a aucune crainte de persécution en Arménie et la demande d'asile est dans ce cas inutile, à moins que l'OFPPA et/ou la CNDA n'évalue les craintes au

regard du pays de résidence et non du pays de nationalité. De plus, les droits octroyés aux personnes en demande d'asile sont plus restreints que ceux des bénéficiaires d'une protection temporaire. En outre, si l'on suit les lignes directrices données par la Commission européenne, on peut constater qu'après 30 ans de vie en Ukraine, le lien avec ce pays est avéré...

Autre exemple : un couple mixte, une femme ukrainienne et un homme géorgien. Ils se sont mariés en Géorgie et disposent d'un acte de mariage officiel. Ils ont deux filles mineures, de nationalité ukrainienne, et une première fille ukrainienne née d'un premier mariage de la mère. La mère et ses trois filles bénéficient de la protection temporaire depuis le mois de mars 2022. Le mari est toujours bloqué car les autorités semblent remettre en cause son identité, ou ses documents d'identité... Sa demande reste en attente d'être enregistrée au jour où j'écris ce texte.

Dernier cas : celui d'un homme de nationalité iranienne, venu en France bien avant le déclenchement de la guerre en Ukraine, et ayant déposé une demande d'asile qui vient malheureusement d'être rejetée. Il est en couple avec une ukrainienne depuis plusieurs années et ils ont un fils ; si sa compagne et leur enfant bénéficient de la protection temporaire, lui non, et il a été renvoyé vers une demande de « premier titre de séjour (sans visa long séjour valant titre séjour-VLS/TS) », procédure bien plus longue

que celle de la protection temporaire et dont l'intitulé semble déjà annoncer d'autres difficultés en perspective...

Pour conclure, on peut dire que l'UE s'est montrée en partie à la hauteur des valeurs qu'elle défend dans ses Traités ; toutefois, cela met évidemment en lumière tous les efforts

qui ne sont pas faits lorsqu'il s'agit de ressortissant•es afghan•es, des Syrien•es, des Somalien•es, pour ne citer qu'eux. Accueil inconditionnel vous dites ?

Camille L.

Aider à se raconter ...

En plus d'un an de bénévolat chez CASAS, nombreux ont été les demandeurs qui m'ont fait confiance pour les aider à compléter leur récit initial. En tant que bénévole et après deux matinées de formation, ma mission a été, seule ou avec une aide pour la traduction, d'aider les personnes à mettre en mots ce que l'on appelle un complément de recours. Ce document, envoyé au juge avant l'audience, complète le récit de vie de la personne en détail. Un « bon » récit est personnalisé, précis, et demande à la personne une transparence complète non seulement sur des passages chronologique de son histoire mais également sur des éléments d'intimité parfois difficiles à formuler.

Tout l'enjeu alors est d'expliquer à la personne qu'il est dans son intérêt d'accepter de livrer, à nous dans un premier temps puis au juge dans un second, des choses qui relèvent habituellement du privé.

En tant qu'humain, cette interaction est très particulière, non seulement par le récit qu'on nous livre, mais également par l'action d'écrire et de relire, avec la

personne, ce qui lui est arrivé. Et même si c'est sur cette base que fonctionne tout le processus de demande d'asile en France, prouver qu'on risque la persécution si on est renvoyé dans son pays, je ne sais pas si un jour le processus devient plus évident.

Mais en tant qu'humain, cette interaction est également très riche. J'expliquais à un monsieur camerounais que les abréviations qu'il utilisait ne me disaient rien, à moi qui n'ai qu'une petite connaissance du Cameroun. Une partie de notre travail a donc été une explication sur les institutions de son pays, et sur leur équivalent en France ou en Europe. Une femme victime d'un réseau de prostitution à son arrivée en Europe m'a de même longuement parlé du Juju, une croyance qui fait rester la victime sous le joug de son proxénète.

La raison de mon engagement avec CASAS est de remettre l'humain au coeur de ce long parcours pour les personnes qui l'empruntent. De les aider évidemment, mais surtout de retrouver altérité et dialogue.

Camille B.



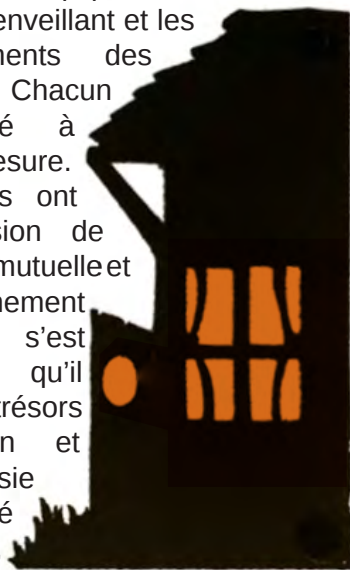
Dernièrement, un certain nombre des activités de l'Accueil des familles et des Rencontres de personnes isolées ont été placées sous le signe du théâtre et des marionnettes.

Le mercredi, lors de l'Accueil des familles, nous avons tout d'abord fait du théâtre d'ombres à l'aide d'un petit castelet. Les personnages et les éléments de décor sont découpés. Eclairés par derrière, ils projettent leur ombre. Deux bénévoles ont préparé le scénario du Petit chaperon rouge et l'ont joué. Les enfants ont été très attentifs et ont retrouvé avec joie cette histoire qu'ils connaissaient pour l'avoir déjà entendue, représentée devant eux. Ensuite, ils ont eux-mêmes, à tour de rôle, sans se lasser, rejoué les saynètes en maniant les silhouettes et en disant le dialogue. L'ambiance était intimiste et le plaisir des enfants manifeste.

Nous avons également bénéficié de deux séances d'animation par l'association TRANSC3ND. L'objet de cette association est de « transcender les frontières linguistiques, socio-

économiques et culturelles, pour promouvoir la diversité et construire du lien social » et c'est avec grand intérêt que nous avons initié un partenariat avec elle.

Quels bons moments nous avait préparés Clémentine, secrétaire de l'association et animatrice théâtre passionnée ! Nous avons fait toutes sortes d'exercices pour apprendre à porter la voix, à utiliser l'espace, à jouer des émotions. Les mamans, les enfants de tous âges, les bénévoles s'y sont prêtés ensemble avec bonne volonté et courage. Nous avons joué des scènes de plage, d'école, de jungle, de cirque... Dans la bonne humeur, nous avons inventé des scénarios à partir de quelques mots clé, avons fait toute une panoplie de mimes. Nous nous sommes affrontés dans des défis par équipe. Tout cela sous le regard bienveillant et les encouragements des animatrices. Chacun a participé à sa mesure. Ces ateliers ont été l'occasion de découverte mutuelle et de rapprochement, car chacun s'est lancé tel qu'il est. Des trésors d'imagination et de fantaisie ont été déployés,



des langues se sont déliées, des talents se sont fait jour. Nous gardons le souvenir ému de tout le plaisir pris et donné. Pour sûr, le fait de faire par soi-même est une expérience exaltante pour ces enfants qui assistent fréquemment à des spectacles.

Les adultes isolés ont pu bénéficier, eux aussi, de deux ateliers animés par Clémentine. Le contenu leur était adapté, le plaisir tout aussi immense. Tout ce qui a été dit plus haut, sur l'imagination, la bonne humeur, le rapprochement entre personnes s'est à nouveau manifesté. Tout le monde s'implique et se considère comme partenaire des autres pour inventer, mimer, représenter des personnages, jouer des situations. Et les fous rires fusent !

Karmen de l'équipe d'animation du vendredi précise : « Ces deux séances ont permis de se retrouver

dans un monde totalement différent où tout le monde était libre d'exprimer ses émotions. Plus précisément, les participants avaient la possibilité d'exercer leur créativité, de travailler leur intelligence émotionnelle et de lutter contre le stress. Ils ont pu également apprendre le cheminement dans l'espace, les bonnes gestuelles et la bonne posture selon le personnage à interpréter tout en contrôlant la respiration et les expressions faciales. Même ne maîtrisant pas parfaitement la langue française, les participants faisaient de leur mieux afin de se faire comprendre. Ces rencontres ont rendu possible de reprendre confiance en soi à travers des moments remplis de sourires et de bonne humeur ! »

Le partenariat avec TRANSC3ND est très positif. Les intervenantes proposent des activités pertinentes et variées, elles s'adaptent au public, elles ne s'imposent pas. Elles



valorisent et félicitent abondamment les participants. Leur attitude est non jugeante et stimulante, elle donne envie. Le rythme convient, les contenus sont adaptés, pas trop difficiles mais exigeants quand même.

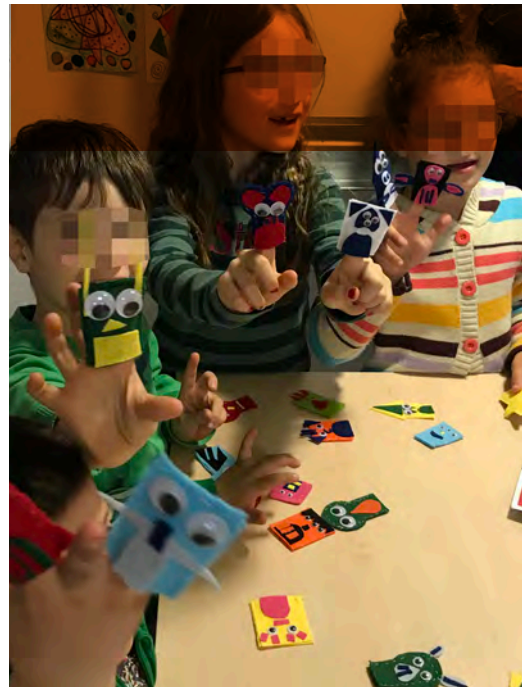
Ce qui me marque dans les activités du vendredi est que les barrières pouvant exister d'ordinaire entre bénéficiaire, salarié, bénévole, stagiaire tombent dans ces moments vécus ensemble.

Une des participantes, fidèle parmi les fidèles du vendredi, a spontanément énoncé un témoignage touchant : « c'était le moment le plus émouvant (je crois qu'elle a aussi dit « impliquant ») depuis que je viens »



L'Accueil des familles a aussi reçu un cadeau formidable de la part d'une classe de l'Impro (Institut

médico professionnel) de la Ganzau à STRASBOURG, sous la forme de pas moins de 30 petites marionnettes à doigt fabriquées à la main par les jeunes! Un tout grand Merci à Marie, Olivier, Alicia, Emma, Anna-Lisette, Antoine, Sarah et Irène, pour les jolies marionnettes et le gentil message qui les accompagnait, ainsi qu'à Mathilde qui nous a contactés pour nous faire cette belle proposition.



Les enfants se sont précipités avec enthousiasme sur les marionnettes, représentant des monstres. Ils s'en sont emparé rapidement, les ont enfilées sur leurs doigts, découvrant avec ravissement les personnages si divers qu'elles représentent. Ils les ont montrés spontanément à leurs mamans et aux autres enfants avec force commentaires « tu as vu comme

il est le mien ? », « non c'est le mien le plus beau » « Eh regarde, moi, j'en ai deux»... Puis, nous avons donné des noms aux marionnettes-monstres et nous avons joué de petites saynètes. Par exemple, l'histoire d'Emma qui préparait une fête avec sa maman et qui descendant à la cave a entendu des bruits bizarres derrière le fauteuil de papi René et sous l'armoire de mamie Lydia... ou encore l'histoire des marins épuisés après un long voyage et qui



ont accosté sur une île mystérieuse... Enfin, nous avons eu le privilège d'assister à un vrai spectacle de marionnettes, rien que pour nous, chez nous à Casas ! Il nous a été proposé par Fabricio RIVAS, marionnettiste

professionnel venant du Venezuela. Ce fut un moment d'enchantement avec le « Plus petit cirque du monde ». Sont apparus, descendant de leur petit train en bois, des lions, des singes, des acrobates. Ils ont virevolté, sauté des

Grace à l'atelier théâtre organisé par Casas, j'ai oublié la fatigue et le stress que j'avais accumulés pendant la semaine. Casas arrive à nous faire découvrir d'autres facettes de nous-mêmes, vous nous avez même appris à jouer sur la scène. Nous avons pu nous sentir comme un acteur sur une scène, et cela nous a procuré beaucoup de plaisir. Ainsi cela renforce notre positivité et notre motivation dans la vie. Merci beaucoup pour cette merveilleuse initiation à l'art du théâtre. Cet atelier nous a aidés à développer notre côté artistique et l'amour du théâtre.

Leila

obstacles, dansé sous nos yeux ahuris, à tel point que nous en oublions le manipulateur de ces marionnettes à fil. Tous ont été absorbés par la poésie de cette représentation. Et, ensuite, lorsque, autour d'un goûter, nous avons fait plus ample connaissance

nous nous sommes rendu compte que huit nationalités différentes étaient représentées cet après-midi-là et que toutes les personnes avaient pu se retrouver à égalité de compréhension.

Brigitte A. et Karmen

Témoignages d'élèves des cours de français ...

« J'avais demandé à mes élèves de m'écrire un texte sur Casas pour Voix de traverses. Comme ils sont gentils, les plus avancés l'ont fait. (...) Ça a été un bon moment, où on a bien ri avec les bons temps passés avec Casas et les ratés, beaucoup plus drôles. Surtout quand je ne comprenais pas. Les textes ont été dits oralement, après avoir été écrits chez eux par leurs auteurs. »

Patrick

Fatmire

Vivre dans un pays étranger sans parler sa langue, c'est extrêmement difficile. Tu n'arrives pas à comprendre ce dont tu as besoin, donc tu te sens isolée.

Avec l'aide et la patience de nos professeurs de français je me sens moins isolée en France et en même temps je comprends mieux la culture, l'histoire de ce pays et je peux échanger mes opinions, car la langue française n'est plus une grande barrière.

Cynthia

Ma chère ville, la première fois que je t'ai vue, j'avais l'impression de toujours t'avoir attendue. Quand j'ai eu l'occasion de te découvrir, je n'ai plus voulu partir. Beaucoup de fois j'espérais trouver ma famille ici, et Casas est arrivé.

L'attention donnée par l'équipe de

Casas est un rayon de soleil pour des personnes comme moi qui ne comprenais pas un mot de français à mon arrivée.

Je serai toujours reconnaissante pour cette association qui donne de l'espoir au moment quand on en a le plus besoin.

Merci à toute l'équipe de Casas

Nune, Tigran, Cynthia, Irma, Fatmire

Il y a longtemps, nous sommes allés à Casas pour les cours de français. Il n'y avait pas de place et nous avons dû attendre. Pour savoir notre niveau, on a fait un test. Les personnes qui ne savaient pas un mot sont allées dans un groupe débutant, avec Brigitte A. et Brigitte V., Nathalie, Annie. Après

on a changé de professeur car on commençait à parler petit à petit, comme-ci comme-ça le français. Tous les professeurs étaient très gentils.

Nous sommes sortis au parc, à la montagne en hiver et même au cinéma aussi ! Avant le Covid, on a été au théâtre, à l'opéra et à l'escalade et sur un bateau. Beaucoup au musée « moderne », avec Jean-Baptiste.

Pour nous Casas est une grande famille qui veut que je reste en France.

Nous sommes « zéro » sans langue. Maintenant on comprend beaucoup, mais on ne parle pas toujours bien.

Pour intégrer ici, nous avons besoin d'apprendre bien le français.

Pour remercier le pays, nous avons besoin d'intégrer ici.

Shilo Hidari

Je suis Shila, je viens d'Afghanistan.

J'ai fait une demande d'asile en France, et j'ai alors fait face à beaucoup de problèmes. À ce moment-là j'allais à un endroit pour dormir et à un autre endroit pour manger, qui était à 15 minutes plus loin, et l'endroit que le 115 me donnait pour dormir n'était pas disponible tous les jours; c'était une ou deux nuits par semaine et ça dépendait des places libres ou non.

Durant deux mois de tentatives, j'appelais le 115 et l'OFII tous les jours ; finalement l'OFII m'a donné une place temporaire dans un foyer mais pendant ma procédure Dublin, l'OFII

a supprimé toutes mes allocations et les possibilités de logement et j'ai été expulsée de l'endroit où je vivais.

Le manque de places de logement est le seul problème vraiment important pour les nouveaux immigrés et j'espère que le gouvernement fera attention à résoudre ce problème.

J'ai fait mes études supérieures à Kaboul et j'ai obtenu une licence en littérature et sciences sociales. J'ai ensuite travaillé à Kaboul dans le domaine administratif, les ressources humaines (HR) ainsi que pour des ONG qui travaillaient sur l'autosuffisance économique des femmes et leur autonomie, dans les domaines de la formation professionnelle et de la sensibilisation à la santé avec le support du French Hospital of Afghanistan (FMIC).

Je suis en France depuis juillet 2019, mais peu après mon arrivée le Covid19 a commencé, tout le monde restait à la maison à cause des confinements et des quarantaines.

Comme apprendre la langue française est l'une des priorités les plus importantes de la vie en France, j'ai décidé de commencer à apprendre le Français avec YouTube qui était le seul moyen d'apprendre à ce moment-là.

Ensuite en 2021, heureusement, j'ai eu des informations sur l'association CASAS, et avec ma première rencontre avec CASAS j'ai appris à connaître leurs activités, et j'ai pu devenir membre de CASAS et participer aux activités et j'ai aussi introduit CASAS à mes amies

pour qu'elles profitent de ces activités.

Pour la première fois, j'ai officiellement commencé à apprendre le Français avec CASAS.

Apprendre la langue Française n'est pas facile, mais avec les méthodes que notre professeur nous a données cela nous a permis d'avoir moins de problèmes pendant l'apprentissage de la langue.

Et ce processus m'a aidée à obtenir un meilleur niveau à l'examen au début de la formation de français OFII ; on m'a attribué 100 heures de formation en un mois ; après 50 heures en 12 jours, j'ai passé un test avec un résultat très positif, ce qui a terminé la formation.

Depuis deux mois je suis en formation Français Langue Etrangère

multisectoriel (à visée professionnelle) avec Pôle emploi. À la fin de la formation nous devons faire trois semaines de stage pour pratiquer la langue, nous améliorer et acquérir de l'expérience pour commencer à travailler.

Je peux dire que CASAS, où je vais faire mon stage, est la seule structure qui a la capacité pédagogique de former des stagiaires en accueillant plusieurs étudiants en même temps.

Mon projet professionnel est de retrouver une activité dans les domaines où j'ai des compétences et de l'expérience et j'ai décidé pour cela de poursuivre de façon intense l'apprentissage du français.

Sortie au Champ du Feu ...

En 2021, nous avons été privés de nos traditionnelles sorties à la neige, non pas faute de neige, tombée abondamment l'an passé, mais en raison du troisième confinement. C'est donc avec joie que l'équipe d'organisation a repris cette année les impressionnants préparatifs nécessaires à l'organisation de deux nouvelles sorties : inscription des intéressés, relevé des tailles et pointures des personnes ayant besoin d'équipement, chasse aux gants, écharpes, chaussures et anoraks adéquats, organisation du transport, du goûter... Un très grand Merci à toutes les personnes qui par leur implication ont permis la réalisation de ces sorties, la première mi-février pour les personnes isolées et la seconde pour les familles début mars, après bien des tribulations et un report dus à la météo et aux contraintes sanitaires encore fortement présentes à ce moment-là...



Le 18 février, l'association CASAS avait organisé une sortie neige au Champ du Feu pour les personnes isolées, afin de leur permettre de profiter de la neige et de passer un bon moment avec tous ensemble. Le Champ du Feu est un point culminant des Vosges dans le Bas-Rhin, qui offre une vue sur toute la vallée alsacienne.

Nous étions un groupe de 24 personnes dont deux stagiaires et deux bénévoles. Nous avons pris le bus à 12h30 et vers 13h30 nous étions déjà sur place. En arrivant, nous avons été surpris du fait qu'il n'y avait plus de neige. Cependant, nous avons pu nous organiser et trouver une solution pour profiter de cette journée. Il faisait très froid et, à cause du passe sanitaire, nous étions obligés de rester dehors. Mais cela n'a pas pu affecter notre humeur. Au début, nous avons rangé nos luges et nous avons trouvé un endroit calme pour

nous reposer et prendre le goûter. Là-bas, nous sommes restés une heure et pendant ce temps-là, nous avons pu discuter, manger, prendre des photos, ainsi que faire connaissance avec certain.e.s d'entre nous. Vers 14h, nous avons décidé de nous balader un peu. Nous avons pris nos luges en espérant trouver un terrain de neige. Enfin, nous avons pu trouver un endroit avec un peu de neige où nous nous sommes mis à faire de la luge. C'était un moment très agréable où on rigolait, discutait, prenait des photos et des vidéos. Ensuite, vers 17h nous avons repris le bus et vers 18h nous étions déjà à CASAS.

C'était une excellente journée avec beaucoup de sourires et de bonne humeur !

Karmen



Atelier cuisine : un après-midi délicieux !



Le groupe de l'accueil des familles a passé un magnifique après-midi ce 23 mars. Nous avons pu utiliser la cuisine du 1er étage de la maison protestante de la solidarité.

Malgré le beau temps, les familles (13 enfants et 6 mamans) étaient au rendez-

vous de ce moment très attendu par tous. Il faut dire que les enfants avaient demandé à plusieurs reprises qu'on fasse de la cuisine. Nous avons opté pour de la pâtisserie. Deux mamans et une bénévoles ont choisi des recettes et apporté les ingrédients nécessaires. Ce sont elles qui ont expliqué les différentes étapes de la confection et ont supervisé le travail des enfants.

C'est ainsi que furent fabriqués des rochers à la noix de coco, un biscuit de fête traditionnel arménien et d'innombrables petits gâteaux en forme d'animaux. Tout le monde a mis la main à la pâte, même les deux plus jeunes, âgés de 18 mois à peine, au réveil de leur sieste.

Le festin, augmenté de deux gâteaux d'anniversaire pour Temuri et Salomé, fut gargantuesque ! La bonne humeur et la joie d'avoir pu réaliser quelque chose en commun se sont indubitablement exprimées. Et les mamans ont assuré le rangement et le nettoyage, merci à elles !

Brigitte A.



Tout le monde a mis la main à la pâte, même les deux plus jeunes, âgés de 18 mois à peine ...



C'est ainsi que furent fabriqués des rochers à la noix de coco, un biscuit de fête traditionnel arménien et d'innombrables petits gâteaux en forme d'animaux.

CASAS a besoin de votre soutien pour continuer ses actions !

Adhérer à l'association, c'est renforcer **CASAS** auprès de ses interlocuteurs, partenaires et financeurs. Faire un don régulier c'est pérenniser les actions de **CASAS**.

Pour nous aider, différentes possibilités : par chèque adressé à CASAS, don en ligne à partir de notre site www.casas.fr, ou virement occasionnel ou régulier sur un de nos comptes :

à la Banque Postale :

IBAN : FR91 2004 1010 1501 6988 2P03 654

BIC PSSTFRPPSTR

au Crédit Mutuel :

IBAN : FR76 1027 8010 8400 0256 8264 542

BIC : CMCIFR2A

Merci de préciser si votre soutien inclut l'adhésion à CASAS (montant : 30 €, étudiants et demandeurs d'emploi : 10 €).

Les cotisations versées et les dons faits à CASAS sont en partie déductibles du montant de vos impôts. Jusqu'en 2023 inclus, le plafond pour les dons (cumul annuel) ouvrant droit à une réduction d'impôt au taux de 75% a été relevé à 1000 euros. Au-delà de cette somme, c'est une réduction de 66% du montant restant des dons qui s'applique. Chaque don fait l'objet d'un reçu fiscal.

L'association CASAS est également habilitée à recevoir des legs.

Un grand merci...

CASAS remercie tous les bénévoles, stagiaires, donateurs, sympathisants et amis, sans qui la lutte pour la protection du droit d'asile ne serait qu'un vain mot.

CASAS remercie tous ses partenaires financiers et parmi eux :

- La ville de Strasbourg
- Eurométropole de Strasbourg
- les villes de Dambach la Ville, Bischeim,
- Stützheim-Offenheim, Illkirch-Graffenstaden,
- Ostwald, Mundolsheim,
- Schiltigheim et Hoenheim
- Fonds pour le Développement de la Vie Associative
- Entraide et Solidarité Protestantes et de nombreuses paroisses,
- L'Action Chrétienne en Orient

CASAS

Maison protestante de la solidarité

2, rue Brulée 67000 Strasbourg

Tél. : 03 88 25 13 03 Fax : 03 88 24 05 83

casastrasbourg@wanadoo.fr

www.casas.fr

- CARITAS Secours Catholique
- Le Centre Social Protestant
- Ordre des Avocats du Barreau de Strasbourg
- Terre sans Frontière
- Fondation ACAT pour la dignité humaine
- Fondation du protestantisme
- Fondation de France
- Association Caritative Anglicane de Strasbourg
- Tôt ou t'Art

Les informations personnelles recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé uniquement destiné à vous tenir informé(e) de nos actions et à faire appel à votre générosité. Il n'est communiqué ni partagé.

Conformément au nouveau règlement de l'Union européenne, le RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification des données vous concernant, en écrivant au siège de l'association.